

!!! AVIS URGENT !!! AVIS URGENT !!! AVIS URGENT !!!

Nous sommes à 5 mois de la fin du « bout du monde ». Le 25 février 2006 sera notre dernière soirée. En effet, après cette date, nous n'aurons plus de locaux puisque le propriétaire, la Ville de Genève, ne reconduira pas la convention. Par votre signature vous reconnaissez une dimension sociale à nos activités, les soutenez en revendiquant une continuité de celles-ci dans des locaux appropriés.

RECOLTE DE SIGNATURES POUR SOUTENIR LA SAUVEGARDE DES ACTIVITES de L'ASSOCIATION « LeCafé »

- * Pour répondre à la demande croissante de la jeunesse (18-35ans) de lieu de soirées nocturnes.
- * Pour pérenniser des activités musicales et dansantes proposées depuis 5 ans.
- * Pour le seul projet actuel, qui garantit dans ses locaux, des prix abordables et une scène musicale alternative.
- * Pour le dévouement heureux d'une expérience socioculturelle accomplie :
 - espace public
 - prix abordable
 - pas de critères de sélection d'entrée (habillement, faciès, âge)
 - scène de représentations pour les djs et producteurs locaux
 - promotion pour une musique issue de labels indépendants

Nom	Prénom	Année de naissance	Adresse	Signature
-----	--------	--------------------	---------	-----------

R 29.06.06

Association « LeCafé »
M. Miguel de la Plaza
6 rue du Bout-du-Monde
1206 Genève

Genève, le 27 juin 2006

Secrétariat du Conseil municipal
Commission des pétitions
Président
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3

PETITION :

En faveur de la poursuite des activités de l'association « LeCafé » dans de nouveaux locaux.

BUT :

Faciliter l'accès de notre association à des nouveaux locaux par la reconnaissance de son rôle social et culturel qu'elle a joué ces six dernières années.

Monsieur le Président,

Par la présente nous aimerions vous faire part de la volonté de l'association « LeCafé » d'être entendue auprès de la Commission des pétitions du Conseil municipal.

En effet, notre association souhaite défendre les activités sociales et culturelles qu'elle a mises en place ces six dernières années à la « Maison du bout du monde », anciennement Villa Tardy. Ce lieu étant désormais, comme vous le savez sans doute, destiné à subir de lourdes transformations, nous ne pourrons malheureusement plus y poursuivre les dites activités. Ces dernières ont d'ailleurs pris fin le 25 février dernier.

Cette pétition est donc entre autres motivée par le fait que M. Tornare nous propose son soutien dans la recherche d'un nouveau lieu pour poursuivre nos activités, et ce pour autant que la Commission sociale approuve et reconnaisse le rôle sociale et culturel de notre association, notamment sa contribution à la diversification et à la démocratisation des loisirs d'une large frange de la jeunesse Genevoise.

Compte tenu du refus de la commission sociale de nous entendre, nous nous en remettons à présent à la commission des pétitions, fort des 1500 signatures récoltées lors des soirées organisées durant les cinq derniers mois d'activités de notre association.

En espérant que notre requête puisse retenir votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Miguel DE LA PLAZA
Responsable d'exploitation et
membre du comité.



Association LeCafé
6 rue du Bour-d'âne
1206 - CHAM
Genève
Tél. +41 22 341 1111
Fax +41 22 341 1111

Annexe : pétition en faveur du soutien des activités de l'association « LeCafé » (1500 signataires)
rapport de cessation d'activité de l'association « LeCafé »

Cessation des activités à la Maison du Bout-du-Monde.

I. Rappel historique et cadre légal des activités

À la fin de 1999 et au début de 2000, les activités organisées à la Maison du Bout-du-Monde, ancienne villa Tardy, connaissent des heures sombres. En effet, la gestion des locaux confiée par la ville de Genève à l'association présidée par Mme Marie Claude Torrel était depuis plusieurs années noyautée par un autre groupe créé en son sein et siégeant dans ses propres locaux : l'association *nomades.café.réseau*. Cette dernière semble être à l'origine des nombreux désagréments causés en particulier aux voisins de la maison et en général au quartier de Champel. Ces débordements répétés et non réprimés, provoqués principalement par la clientèle nocturne de l'association *nomades.café.réseau*, détériorent irréversiblement les relations entre cette dernière et les autorités de la Ville. Le 22 mars 2000 le Conseil administratif de la Ville de Genève fait mention de «la volonté d'éradiquer les nuisances engendrées par l'exploitation de cette association (...) et d'expulser cette association des lieux où elle se trouve»¹.

C'est à la suite de cette expulsion et sur proposition de la Ville qui, de l'avis de M. Manuel Tornare, conseiller administratif, souhaite maintenir en toute légalité un lieu de sortie nocturne pour jeunes adultes (18-25 ans) dans le quartier de Champel, que l'association *LeCafé* voit le jour. Si dans un premier temps il avait été question que certains membres du comité du *nomades.café.réseau*, notamment Mme Sophia Ammar, présidente, fassent également partie de la nouvelle entité, il s'est très vite avéré qu'en raison des poursuites pénales dont ils faisaient l'objet pour leur gestion des locaux, leur présence devenait impossible au sein de l'association *LeCafé*. Dès avril 2000, des pourparlers s'engagent en vue de l'établissement d'un nouveau projet pour la Maison du Bout-du-monde. Une convention est finalement signée le 2 août 2000 entre la Ville de Genève et le comité de la nouvelle association, qui regroupe à cette époque les membres fondateurs, à savoir, Mme Alenka Timovsky, trésorière, M. Genji Wenger, président, et MM. Marco Marchetta et Patrick Brauchli, respectivement administrateur et secrétaire. Cette convention stipule, entre autres, l'utilisation nocturne des locaux et l'exploitation de la buvette permanente qui leur est adjointe. A la lumière de ces faits, il apparaît clairement qu'aucun des membres de la présente structure n'a eu quoique ce soit à faire avec la précédente gestion de la Maison du Bout-du-Monde.

En juillet 2000, les membres du comité, qui par ailleurs ont tous un emploi à plein temps, procèdent, après un investissement initial commun, au réaménagement des locaux à leurs heures perdues (week-ends, fins d'après-midi et soirées, voire même nuits). Ces débuts n'ont cependant pas été sans anicroches: la demande déposée par l'association *LeCafé* auprès du Service des autorisations et patentes n'aboutissant pas dans les délais escomptés, les membres du comité firent preuve d'impatience. Après avoir obtenu l'aval de la sécurité civile le 6 juillet 2000, l'association *LeCafé* commence trop précipitamment ses activités le jour suivant. Cependant, l'accord avec la Ville de Genève n'étant qu'au stade du contrat oral -la convention sera officiellement signée un mois plus tard- la procédure entamée auprès des autorisations et patentes n'avait pas encore abouti et c'est donc sans l'autorisation d'exploiter

¹ RAPPORT DE DENONCIATION A LA L.R.D.B.H., Gendarmerie de Carouge, 22 juillet 2004, p.4

la buvette permanente que le *Bout-du-monde* ouvre une première fois ses portes. Il s'ensuit une logique fermeture des locaux deux semaines après. Malgré ces irrégularités, le DJPS, après un entretien positif avec les membres du comité et plusieurs réunions de ces derniers avec le voisinage direct aboutissant à un pacte de bonne conduite, accède à donner à l'association *LeCafé* toutes les autorisations requises, assorties, il est vrai, d'une période d'essai de trois mois renouvelable. L'association *LeCafé* peut ainsi commencer ses activités le 13 décembre 2000 pour ne plus les interrompre jusqu'à aujourd'hui.

2. Les activités de l'association *LeCafé* à la Maison du Bout-du-monde : quels enjeux sociaux ?

2.1 *Le contexte de l'époque*

La fin des années 1990 voit malheureusement disparaître peu à peu les nombreux «squats» qui fleurissaient à Genève depuis le début de la décennie précédente. Non parce que la crise de l'immobilier se soit alors résolue, loin de là. Il semble plutôt que, devant la prolifération d'occupations d'immeubles, locatifs ou non, demeurés vides pendant de longues années, les propriétaires se soient résolus à entreprendre les réaménagements nécessaires pour les remettre sur le marché, estimant, par ailleurs, qu'après le temps de la spéculation sur l'augmentation du prix du logement devait venir celui du profit. Néanmoins, cette longue période pendant laquelle grand nombre de bâtiments étaient laissés volontairement vacants, avait permis à de nombreux genevois de se loger à des prix abordables (contrats de confiance avec les propriétaires, acquittement des charges fixes), faisant de Genève une référence internationale en la matière, étant donné que les autorités, conscientes de l'impasse dans laquelle se trouvait le marché de l'immobilier, firent alors preuve de clairvoyance et d'ouverture d'esprit en tolérant dans une large mesure l'occupation de ces locaux tant que les propriétaires n'entreprenaient pas de les remettre en état (brigade des «squats»).

Parallèlement à cet aspect locatif –très important- se développe dans ces bâtiments occupés une activité de loisirs ouverte au public. En effet, bon nombre de «squatters» créent dans leurs dépendances (très souvent pour financer les aménagements nécessaires à leurs logements) des espaces récréatifs (bars, mini-discothèques) où des soirées musicales et dansantes sont organisées régulièrement à des prix modérés, en harmonie avec une large frange de la jeunesse genevoise («squatters» ou non). Citons, parmi d'autres, *Les Terreaux du Temple*, *LeGoulet*, *L'Escobar*, *Le Garage*, *Le Fuel*, *Le Bistr'ok*, *la Cave 12*, *Cornavin*. Ces locaux, illégaux mais tolérés par les autorités, représentent, en matière de divertissements nocturnes, la seule alternative aux pubs, cabarets, bars de nuit –très rares à l'époque et surtout très guindés- et dancings. Alternative en termes économiques, comme nous l'avons mentionné, mais également en termes de choix musicaux et artistiques, car les établissements publics de l'époque pratiquent non seulement des prix prohibitifs, mais en plus se consacrent à la diffusion de musique essentiellement commerciale, négligeant, d'une part, les artistes locaux et, d'autre part, toute une série de courants musicaux novateurs (notamment en matière de musique électronique) qui outre-Sarine et même plus près de Genève (à l'autre extrémité du lac Léman, par exemple) sont à cette époque déjà largement reconnus.

La disparition de la grande majorité des «squats» entraîne donc la fin de ces lieux récréatifs qui pratiquaient une démocratisation des loisirs tant économiquement qu'artistiquement et socialement (pas de code vestimentaire ni de prévention arbitraire contre le délit de «sale gueule»). Cette disparition s'opère, bien entendu, au grand dam d'une large frange de la

population genevoise. La naissance de l'association *LeCafé* et sa gestion de la Maison du Bout-du-Monde coïncident donc avec cette période de désenchantement de la jeunesse genevoise en ce qui concernait son accès aux loisirs culturels nocturnes.

2.2 *L'association LeCafé à la Maison du Bout du monde : un centre de rencontre à vocation sociale*

Ainsi, lorsque l'association *LeCafé* se voit confier la gestion de la Maison du Bout-du-monde, sa démarche consistera tout logiquement, par la volonté de ses membres fondateurs et conformément aux vœux exprimés par les autorités de la Ville de Genève, à apporter une réponse valable à cette désillusion juvénile.

Les objectifs prioritaires sont donc d'organiser dans un cadre légal -pour pouvoir ainsi perdurer- un lieu ouvert à tous sans distinction sociale. Un endroit pratiquant des tarifs populaires calqués sur l'institution en la matière qu'est à l'époque *L'Usine*. Un endroit non cloisonné en matière de choix artistiques pour atteindre un public aussi large que possible. Très rapidement se sont donc côtoyées au *Bout-du-monde (BDM)* des personnes d'horizons extrêmement divers : étudiants, artistes, banquiers, cadres, apprentis, chômeurs, artisans, indépendants, manœuvres, techniciens, jeunes et moins jeunes, riches et moins riches, cultivés et moins cultivés.

Les raisons de ce succès s'expliquent d'elles-mêmes au vu de ce qui précède mais également en raison du manque d'endroits comparables que peut alors offrir la ville. Seule *L'Usine* possède une capacité de mélange plus ou moins identique, mais elle n'est plus celle de ses débuts, puisqu'elle connaît alors un léger déclin si on la compare avec la grande époque du «Debido» et des «thés dansants». En effet, trop cantonnée pendant longtemps dans le seul «rock-and-roll» -décliné il est vrai sous toutes ses formes- en 2000 *L'Usine* ne rassemble plus les foules qu'à l'occasion des «boulevards des hits», où elle rencontre un franc succès mais perd quelque peu de son intégrité si l'on tient compte de sa vocation première : le «rock». En fait, aujourd'hui, pour retrouver un certain succès populaire indéniable, l'établissement a dû s'ouvrir à de nombreux autres styles musicaux comme le «reggae», la musique électronique ou encore le «hip-hop».

C'est donc parce qu'il satisfait un réel besoin de distractions nocturnes diversifiées à des prix abordables que le *Bout-du-monde* s'est acquis une reconnaissance populaire grandissante, et ce avec un minimum de publicité et de moyens, si ce n'est, bien entendu, la mise à disposition gratuite des locaux par la Ville de Genève.

Cependant, ce n'est pas uniquement l'éclectisme de la proposition musicale et l'accessibilité pécuniaire du produit qui permettent de comprendre comment la maison du Bout-du-Monde est devenue pendant ces cinq dernières années un des rendez-vous préférés des 20 à 30 ans (et parfois davantage) genevois. Il est aujourd'hui indéniable que l'association *LeCafé* a su mettre en place un lieu extrêmement convivial où le public ne s'est jamais senti à l'étroit. En effet, c'est bien le concept de «centre de rencontre» qui a toujours guidé le développement des activités par delà les exigences en matière d'animation. Ainsi, par exemple, si la terrasse du *BDM* est devenue incontournable pendant l'été, c'est non seulement grâce à sa situation privilégiée (bien qu'éloignée de tout point d'eau si l'on excepte le bassin décoratif que l'association a restauré et repeint), mais surtout parce que se sont côtoyés avec enthousiasme au coucher du soleil des groupes arrivant tous pour des motifs différents: apéro sur les tables

ombragées, verrées d'équipe après un entraînement, dernière bronzette de la journée, barbecue entre amis ou en famille sur les grils communautaires mis à disposition, ou encore intérêt pour le DJ du jour officiant à l'extérieur. A la tombée de la nuit, ces différents publics se mélangent, certains partent, d'autres exclusivement noctambules arrivent. Quelques uns émigrent vers l'intérieur pour danser, beaucoup sortent prendre l'air. Tous se sentent familiarisés et à l'aise parce que la Maison du Bout-du-Monde n'a jamais eu d'autre prétention que celle de la convivialité qui favorise les échanges et les rencontres. D'ailleurs, ce n'est pas uniquement pendant la saison estivale que ces rencontres sont suscitées, mais tout au long de l'année. Comme, par exemple, à l'occasion de soirées d'anniversaire, de banquets de mariage, de soirées de clubs sportifs, de soirées étudiantes, de soirées au profit d'œuvres caritatives ou de vernissages d'expositions, au cours desquels les personnes invitées à ces différentes manifestations et bénéficiant de l'exclusivité du lieu pendant deux à trois heures avant l'ouverture au public se mélangent avec les usagers habituels dès l'arrivée de ces derniers, les invitant même dans la plupart des cas à partager les buffets mis en place.

Cette vocation de rencontre éminemment sociale s'inscrit aussi dans l'éclectisme musical de la Maison du Bout-du-monde, puisque celle-ci permet, week-end après week-end, que des personnes d'horizons et d'âges différents se rencontrent : la «clientèle des habitués» avec celle qui est fonction de la programmation artistique.

2.3 Promotion de jeunes artistes locaux

Même si, de façon générale, la promotion de la musique électronique reste la priorité de l'association *LeCafé*, il n'en reste pas moins que toute musique dansante est régulièrement programmée au *BDM*. Quel que soit le courant musical présenté au public, la volonté de l'association a toujours été que l'animation musicale soit assurée essentiellement par des artistes locaux, donnant ainsi la chance à ces derniers de développer leur talent dans leur région d'origine et de se faire connaître peu à peu du grand public.

Aujourd'hui, la Maison du Bout-du-monde n'est plus le seul endroit de Genève qui pratique cette politique (bon nombre de bars ont entrepris à présent la même démarche) ; il n'en reste pas moins qu'en 2001, au début de ses activités, l'association *LeCafé* était pratiquement la seule à proposer une scène ouverte aux DJ et musiciens romands, car la ville ne présentait plus alors aucun choix de lieux de sortie dit «alternatifs», et l'offre en matière de musique électronique, et donc novatrice, était vite devenue stéréotypée et commerciale. Seul *Weetamix* échappe à la règle, mais en programmant pour cela exclusivement des DJ internationaux de renom et, par conséquent, en pratiquant des prix d'entrée et de consommation proportionnels aux cachets des artistes. Même *L'Alhambra* ne propose pas de DJ à cette époque : quant à *La Parfumerie*, elle n'assure durant cette période que quelques soirées pendant l'été et toujours étiquetées («boulevard des hits» ou «salsa»). *Le Chat noir* demeure à l'époque l'unique endroit comparable en matière de prix et de prestations. Cependant, l'établissement, par ailleurs également au bénéfice d'une subvention de la Ville, bien que programmant des DJ pour la plupart locaux reste très cantonnée aux styles funky et salsa.

Pour les artistes locaux les plus talentueux, l'heure était donc plutôt à l'exode (Lausanne, Zürich, Berlin). Or, la programmation du *BDM* a permis à certains d'entre eux de revenir pour être enfin «prophètes dans leur pays», et à d'autres d'éclore pour émigrer. Tant et si bien que, très rapidement, un grand nombre de bars ont suivi cet exemple, proposant jusqu'à 2

heures du matin une animation musicale. Même certaines discothèques officielles. *Rêve d'eau*, puis *Liquide*, ont commencé à programmer des artistes romands de temps à autre. Jusqu'à *Weetamix*, qui offre désormais à un DJ local une plage horaire après ou avant sa vedette internationale ou alors une salle annexe en parallèle.

Il convient de signaler à cet égard que, malgré cette concurrence grandissante en matière de proposition musicale -dont l'association *LeCafé* a en quelque sorte elle-même été l'instigatrice à ses dépens et qui dès 2003-2004 commence d'ailleurs à générer dans le public genevois un sentiment de lassitude devant «tous ces DJ que l'on voit et revoit un peu partout en ville», le *BDM* a maintenu ses activités là où d'autres avec bien plus de moyens ont échoué: *By-pass*, *Liquid*, les clubs du quai du Seujet, le 2^{ème} bureau. Ces successions de fermetures et de reprises ont fait les beaux jours des entreprises à gros budgets, comme la *SIP*, qui a pu ainsi maintenir un «dress code» à sa porte, des prix assez élevés et une programmation conformiste... Bien entendu, le *BDM* a également connu des heures sombres devant ce foisonnement de nouveaux locaux, mais sans jamais devoir réduire ses jours d'ouverture, à l'image de *Weetamix* (pourtant au bénéfice d'une large subvention de l'Etat) ni revenir sur sa politique en matière artistique.

Pour préserver cette identité, l'association *LeCafé* n'a jamais fait de publicité à grande échelle, le programme mensuel étant en effet limité quant à sa distribution et le bouche à oreille demeurant le principal vecteur publicitaire de l'association avec, bien entendu, l'outil informatique, par l'intermédiaire duquel les artistes du mois et d'autres informations générales sont présentés.

Depuis sa reprise de la gestion de la Maison du Bout-du-Monde, plus d'une centaine d'artistes locaux en tous genres ont été programmée et le *Boutdumonde* est ainsi devenu à Genève un centre nocturne musical incontournable comme alternative aux dancings et cabarets-dancings.

A ces plus de cent artistes qui se sont déjà produits au *BDM*, il convient d'ajouter ceux qui n'ont pas encore eu le temps d'être présentés, car l'association *LeCafé* reçoit chaque semaine plusieurs offres de jeunes talents genevois ou romands sous forme de «démon» de leurs prestations. Ces derniers s'adressent au *BDM* parce qu'ils savent que c'est là qu'ils auront une chance réelle de se produire, et ce même dans le cas d'une première apparition publique. Le tri, la sélection puis la programmation de ces jeunes talents est un travail de longue haleine, surtout lorsqu'il doit être mené de pair avec l'exploitation de la buvette et la gestion globale des locaux (comptabilité et administration). Cependant, et malgré l'existence d'une liste d'attente, il n'en reste pas moins que l'autre vocation principale de l'association *LeCafé*, après l'aspect «social et de rencontre» précédemment exposé, demeure bien sûr la promotion de jeunes artistes locaux, à qui elle offre depuis cinq ans l'opportunité presque unique à Genève de se produire sans contraintes de style et avec une totale liberté de choix musicaux devant un public avisé et une salle pleine de grands amateurs de danse.

2.4 Prévention

En matière de prévention, et contrairement à ce qu'une partie des autorités de la Ville semblent avoir cru comprendre ou entendre, l'association *LeCafé* n'est jamais restée en retrait. En effet, que se soit en matière de tabac, d'alcool, de drogues ou de sida, un travail de prévention voir des campagnes d'information ont toujours été présentent lors de nos manifestations.

Concernant le tabac par exemple, parallèlement à l'installation dans les locaux d'un distributeur de cigarettes – destiné exclusivement (puisque l'association *LeCafé* n'en retire aucun bénéfice pécuniaire) à éviter les nuisances sonores occasionnées au voisinage par des clients faisant l'aller-retour pour se fournir – des démarches de prévention ont été entreprises : dépliants et autocollants CIPRET généreusement répartis dans l'enceinte. D'ailleurs, l'espace réservé en générale sur la machine à la publicité des cigarettiers a été investi par une affiche de l'institution en matière de prévention du tabagisme précédemment citée. Pour ce qui est du tabagisme passif que pourraient souffrir les clients de l'association *LeCafé* ainsi que les autres usagers de la Maison du Bout-du-Monde une demande de participation aux frais destiné à l'installation d'un système d'aération conséquent a été adressée à la délégation à la Jeunesse dans le courant de l'été 2004. Il est un fait que la prise en charge intégral de travaux d'aménagement pour une valeur dépassant les 10'000.- était hors de portée d'une association à but non lucratif comme *LeCafé*. Or, la délégation à la Jeunesse n'a pas jugé bon de répondre favorablement à cette demande, enjoignant par ailleurs le comité de l'association d'entreprendre une campagne de dissuasion anti-tabac ce qui de toute évidence n'est ni du ressort ni de la compétence d'une telle association mais plutôt de celles des autorités de la Ville.

La consommation d'alcool a également fait l'objet de campagnes de prévention, puisque conjointement aux dépliants du CIPRET, ceux de la FEGPA ont également toujours été distribués. Une publicité de cette organisation est également de manière très visible présente sur notre distributeur de cigarettes et ce de façon permanente. Bien entendu, on pourra reprocher à l'association *LeCafé* que la pratique de prix de boissons très abordables représente en soi-même un encouragement à la consommation d'alcool, toutefois il est nécessaire de faire remarquer à ce sujet que, d'une part, les listes de prix affichés font mention, conformément à la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement, de trois types de boissons différents (lactée, jus de fruit ou minérale et eaux) inférieure à quantité égale au premier prix d'une boisson alcoolisée. D'autre part il semble sournois et hypocrite de mettre la responsabilité de la consommation de l'alcool chez les jeunes sur le compte d'un établissement pratiquant des prix populaires alors qu'un travail de prévention et d'éducation semble incomber, en amont, aux parents et à l'école en particulier, ainsi qu'en générale à l'ensemble des acteurs sociaux.

En ce qui concerne les drogues et le sida, des campagnes de prévention et d'information se sont déroulées pendant plusieurs des manifestations organisées à la Maison du Bout-du-monde. Et, il est ici indispensable de faire mention du fait - et ce afin de faire taire certains bruits de couloir - qu'au cours des différentes contrôles exercés par la police lors des soirées organisées par l'association *LeCafé*, et notamment lors de visites menées par des gendarmes en civil à l'insu du comité et bien entendu des usagers, aucun rapport faisant état de consommation de stupéfiants n'a jamais été dressé à l'encontre de l'association, alors d'autres griefs, en matière de sécurité incendie par exemple, lui ont bel et bien été reproché.

3. Gestion et exploitation

3.1 *Fonctionnement des manifestations et exploitation de la buvette permanente*

Durant le période allant d'avril 2000 à janvier 2002, l'essentiel du travail d'exploitation de la buvette permanente (gestion des commandes, stockage, service et rangement du bar, caisse

d'entrée et vestiaire) et de maintenance des locaux (nettoyage des salles, wc, terrasse, cour intérieure et environs : collecte et recyclage du verre, du PET et du papier) a été assuré, en plus des tâches purement administratives, par le comité de l'association.

Toutefois, avec les besoins croissants liés au succès des activités proposées au *BDM*, le comité s'est vu contraint d'augmenter cette maintenance, non seulement des locaux utilisés (mise en place d'un, puis de deux vestiaires au rez-de-chaussée; construction d'un deuxième bar et aménagement d'une deuxième piste de danse au sous-sol), mais aussi du bâtiment en général (réaménagement total de la terrasse, du jardin, du parking-caisse d'entrée), ainsi que de ses environs (nettoyage de débris aux alentours du préau de l'école primaire des Crêts-de-Champel et des propriétés avoisinantes effectué le matin suivant chaque soirée). Cette augmentation significative du cahier des charges s'est également produite pendant les heures d'ouverture au public : davantage de points de vente à couvrir; gardiennage des rues adjacentes pour éviter le « parking sauvage » et les nuisances sonores de fin de soirée; présence indispensable d'une équipe de stewards d'accueil pour gérer en toute sécurité les flux d'entrée et de sortie du bâtiment. Ce nombre croissant de postes à pourvoir et de tâches à accomplir a rapidement nécessité l'engagement de personnel.

Ces engagements s'élèvent aujourd'hui, en moyenne, à une douzaine de personnes par week-end et se répartissent, selon le type de soirée, de la façon suivante: entre deux et quatre barmans : un ou deux responsables de vestiaire; une ou deux personnes affectées au nettoyage et rangement; entre une et trois personnes au parking et à la gestion du voisinage; de deux à cinq stewards d'accueil; un caissier. Ces divers postes sont, bien entendu, à temps partiel, puisque la Maison du Bout-du-Monde n'ouvre ses portes au public que de deux à quatre jours par semaine. Ils sont aussi sur appel, le nombre d'heures de travail et le personnel nécessaire pouvant évidemment varier d'une soirée à l'autre. Ces postes sont principalement couverts par des universitaires étrangers qui saisissent de cette manière l'occasion d'avoir un emploi durant l'année, ainsi que par des chômeurs remplissant des déclarations de gains intermédiaires. Il va sans dire que tous ces postes sont dûment déclarés. Les employés, bien que rémunérés après chaque soirée, reçoivent mensuellement leur fiche de salaire ainsi qu'un récapitulatif annuel pour leur déclaration d'impôts. A ces douze employés, en moyenne, par soirée d'ouverture, il faut encore ajouter deux postes de responsable de soirée, exclusivement pourvus par des membres du comité de l'association. Ces derniers assurent le bon fonctionnement de la manifestation, l'accueil des artistes, les préparatifs du début de soirée et la comptabilité à la fin de celle-ci.

Les plannings, effectués selon les prévisions des besoins des soirées du week-end et en fonction des autres manifestations genevoises programmées, n'ont pas toujours été bien négociés. L'association *LeCafé* a du donc parfois faire face à des pertes financières importantes lorsque les frais d'ouverture (cachet des artistes, salaires du personnel et les charges sociales correspondantes, entreprise de nettoyage) ont dépassé les rentrées d'argent (caisse d'entrée et buvette), surtout lorsque le nombre d'entrées payantes est inférieur à 160 personnes.

Les revenus des entrées sont indispensables pour couvrir les frais d'ouverture. Il est évident que les excédents sont budgétisés pour l'entretien du local et ont toujours concerné en tout premier lieu des améliorations en matière de sécurité, installations sanitaires, acoustique, décoration et confort.

Cependant, ces bénéfices immédiatement réinjectés dans des travaux d'amélioration des prestations du *BDM* n'ont pas toujours existé. Bien au contraire. Il a fallu, dans les premiers temps de sa gestion, beaucoup de patience à l'association *LeCafé* pour démarrer avec le strict nécessaire et progresser petit à petit avec des moyens limités (cf bilan 2000 à 2002). Avec la croissance de la clientèle, il a été possible, en recrutant du personnel, comme il a été dit précédemment, d'accélérer certains aménagements et de résoudre les problèmes d'exploitation et de voisinage inhérents à l'augmentation du public. Mais avant de parvenir à ce stade de fonctionnalité et de rendement, il a fallu tout le travail accompli depuis le printemps 2000. Les membres du comité ont en effet œuvré à titre bénévole pour la réalisation de ce lieu de rencontre, parfois nuit et jour durant plusieurs mois sans percevoir aucun salaire pendant plus de deux ans.

Par ailleurs, l'augmentation du personnel implique aujourd'hui un accroissement de la gestion générale du local et donc un accroissement du travail administratif. Depuis 2003, ce travail a pris le pas sur les activités professionnelles de certains des membres du comité qui ont dû se résoudre à se consacrer à temps partiel ou même à temps plein à l'exploitation de la Maison du Bout-du-Monde.

3.2 Comptabilité

Le contrôle des comptes effectué par Mme Kohli durant l'été 2004 n'a signalé aucune erreur comptable. Toutefois, il a été relevé une incompatibilité entre, d'une part, la prise en charge par l'association *LeCafé* de certains frais du comité considérés comme dépense privée et, d'autre part, le règlement des communes qui n'autorise en aucun cas ce type de démarche.

Pour ce qui est de l'inscription dans les comptes 2003 du voyage que le comité a réalisé au Brésil, il ne faut y voir qu'une simple erreur dans le libellé. En effet, les circonstances qui ont amené la prise en charge de cette dépense par l'association sont évidentes. Il s'agit dans une large mesure de la perception rétroactive de salaires impayés pendant l'année 2003 et en partie également d'une compensation, plus précisément d'un défraiement, relatif aux plus de deux ans de travail bénévole effectué par le comité, dont il a été question plus haut.

Il est vrai que ces salaires rétroactifs et ce défraiement auraient dû apparaître explicitement dans les comptes 2003 : seule une méconnaissance des règles comptables explique cette omission, en aucun cas un manque de bonne foi.

A ce sujet, il faut ajouter que, chaque année, un rapport d'activité ainsi qu'un bilan et un compte d'exploitation validés par une fiduciaire et assortis d'un contrôle émis par un organe externe ont été remis à la Ville de Genève.

4. Bilan et conclusion

Après cinq années de gestion de la Maison du Bout-du-Monde, l'association *LeCafé* tire un bilan positif de ses activités. Sa politique en matière de programmation musicale et sa vocation sociale dans la mise en place d'un lieu de rencontre, «sans a priori et ouvert à tous», se sont vues confortées par l'assiduité des genevois.

Pourtant, ce long cheminement n'a pas été sans embûches ni contretemps. Ces derniers, loin de décourager les membres du comité, les ont renforcés dans leur conviction : il est possible de gérer un établissement « alternatif » à Genève. La demande existe, l'offre demeure cependant discrète et surtout éphémère.

C'est un fait qu'une plainte a été déposée par le poste de gendarmerie de Carouge en juin 2004, alléguant d'éventuels défauts d'autorisation et diverses autres irrégularités se rapportant à l'occupation des locaux, au non respect des normes de sécurité, à la présence de mineurs, au volume sonore élevé -toutes contestées auprès du tribunal administratif-. À la suite de cette plainte, l'association *LeCafé* a obtenu du DJPS la garantie de pouvoir poursuivre ses activités en tant que lieu « d'intérêt public », le département se déclarant de surcroît, par l'intermédiaire du secrétariat général, très favorable à l'ouverture de salles polyvalentes, représentant une alternative aux discothèques, cabarets et autres dancings, qui assurent une animation nocturne pour une certaine catégorie de la population.

Toutefois, cette déclaration ne semble pas toujours avoir été prise en compte par les autorités de la Ville. Bien qu'autogérée, l'association *LeCafé* s'est montrée toujours sensible aux recommandations des responsables de la Ville en matière de gestion de ses locaux. Malheureusement, ces conseils n'ont été que très ponctuels au cours de ces cinq dernières années. Comment comprendre, dès lors, les reproches émis par la Commission sociale au sujet de la rémunération des responsables de l'exploitation de la Maison du Bout-du-Monde, c'est-à-dire le comité de l'association *LeCafé*? Comment expliquer que si la délégation à la Jeunesse, qui dépend également de cette commission, avait l'intention d'injecter une somme d'argent conséquente pour participer à une manifestation telle que la « Lake Parade » en 2004, elle n'ait pas fait appel à une association dépendant directement de son département et spécialisées en matière de musique électronique? Qui plus est, si l'on tient compte que cette association avait pris part de manière totalement auto-subsentie (pas la moindre publicité) à cette manifestation deux ans auparavant...

Bien entendu, il n'est pas dans l'intention de l'association *LeCafé* de « cracher dans la soupe », mais simplement d'émettre quelques réserves sur la manière dont la Ville a supervisé les activités du *BDM*. Notamment sur ce qui semble avoir été un manque de dialogue évident et dommageable entre les deux parties.

Au contraire, les membres du comité de l'association *LeCafé* ne peuvent qu'être reconnaissants à la Ville de leur avoir confié la gestion d'un lieu aussi magique que la Maison du Bout-du-Monde. Il est indéniable que l'expérience du monde associatif a été enrichissante pour chacun d'entre eux, ainsi que la possibilité qui leur a été offerte de mettre en place un lieu « alternatif » ouvert à tous, dans une ville internationale, cosmopolite et une importante place financière comme Genève, qui à première vue ne semble pas destinée à héberger de tels endroits.

L'association *LeCafé* termine sa gestion avec la satisfaction d'avoir obtenu un succès d'estime (et non pas pécuniaire comme certains semblent vouloir le croire) et su créer un espace en harmonie avec la ville et ses habitants.